

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2172

5 septembre 2013

### SOMMAIRE

Eren Participations S.A. ....	104255	KG Resources (Mauritania) Sarl .....	104211
Fondation Foyer de la Philatelie .....	104220	Kimmolux S.A. ....	104253
Geolux 3.14 S.A. ....	104218	Kléber Luxembourg Holding S.à r.l. ....	104215
Geolux G.O. 3.14 .....	104218	Kléber Luxembourg S.à r.l. ....	104217
Global Invest Luxembourg S.A. ....	104235	Klee S.A. ....	104211
GOLDENBURY (Luxembourg) S.A. ....	104255	Kleopatra S.A. ....	104211
Gomas S.A. ....	104210	KL Euro Negoce .....	104211
Gonzalez Byass & Co. Ltd. S.A. ....	104218	Klößner & Co SE .....	104211
Goodman Rheinberg II Logistics (Lux) S.à r.l. ....	104210	KM Conseils S.A. ....	104216
Goodman Teal Logistics (Lux) S.à r.l. ...	104210	Kohl & Partner S.A. ....	104214
GTF Technique de Sol S.à r.l. ....	104255	Koudourrou S.A. ....	104214
Hamilcar S.A. ....	104220	Kressen S.à r.l. ....	104212
Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l. ....	104221	KVT coinvest S.à r.l. ....	104214
High Seas Capital .....	104240	L & A Participations S. à r.l. ....	104215
HV Freehold S.à r.l. ....	104256	Larry Berlin II S.à r.l. ....	104215
I. Hypothek Lux S.à r.l. ....	104256	Larry Berlin I S.à r.l. ....	104214
IML Holding S.A. ....	104236	Larry Berlin I S.à r.l. ....	104213
Immo National S.à r.l. ....	104246	LaSalle German Retail Investments S.à r.l. .....	104215
Iumi S.A. ....	104256	LaSalle UK Commercial Property Fund .....	104215
Jean Gilson & Associés S.A. ....	104217	Le Doublon Lux II S.à r.l. ....	104217
Jet Company S.A. ....	104216	Légère Hotel Luxembourg S.A. ....	104210
JFC Advanced S.A. ....	104216	L&P Europe SCS .....	104217
JFK S.à r.l. ....	104212	L.S. IANC Luxembourg S.à r.l. ....	104214
JLP Conseil S.A. ....	104216	Maglear Limited S.A. ....	104251
Jokelor .....	104212	Nephilim S.A. ....	104254
Jomi Invest SA .....	104213	Pro-Inter S.A. ....	104219
JP Morgan Partners (BHCA) Luxembourg S.à r.l. ....	104212	Prologis Fund Management S.à r.l. ....	104219
Kaelen Agri .....	104213	Protos S.A. ....	104218
KanAm Grund Atrium S.A. ....	104213	Provitallis Luxembourg S.à r.l. ....	104219
Kangaroo Invest S.A. ....	104212	Queristics Investment .....	104219
Kansas City Southern International Ventu- res S.A. ....	104248	RE Family Healthcare S.à r.l. ....	104219
Kepp Services S.à r.l. ....	104213	Ribadouro Finance Luxembourg S.C.A. .	104218

**Gomas S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 141.030.

Le Bilan au 31 Décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Gomas S.A.

Représentée par Mombaya Kimbulu

*Administrateur de Classe A*

Référence de publication: 2013097861/13.

(130118392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Goodman Rheinberg II Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.  
R.C.S. Luxembourg B 158.797.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Goodman Rheinberg II Logistics (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013097865/12.

(130118720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Goodman Teal Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1160 Luxembourg, 28, boulevard d'Avranches.  
R.C.S. Luxembourg B 169.412.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Goodman Teal Logistics (Lux) S.à r.l.*

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2013097866/12.

(130118719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Légère Hotel Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 11, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 48.884.

*Auszug der Beschlussfassungen der ordentlichen Aktionärsversammlung vom 11. Juni 2013*

Die ordentliche Aktionärsversammlung beschloss, die Mandate der Verwaltungsratsmitgliedern:

- Herr Jürg E. KÖLLMANN, Bauingenieur, wohnhaft in Wiesbaden, Deutschland;
- Herr Dr. Bernd BACH, Geschäftsführer, wohnhaft in Udenheim, Deutschland;
- Herr Peter VAN GOMPEL, Geschäftsführer, geschäftsansässig in Münsbach,

sowie das Mandat des Rechnungskommissars, INTERAUDIT S.à r.l., mit Gesellschaftssitz in L-1511 Luxembourg, 119, Avenue de la Faïencerie bis zur Abhaltung der Jahreshauptversammlung, die den Jahresabschluss zum 31.12.2013 billigt, zu verlängern.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 12. Juli 2013.

Référence de publication: 2013098037/17.

(130118842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**KL Euro Negoce, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 30-32, boulevard J. F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 170.124.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Esch-sur-Alzette, le 11 juillet 2013.

Référence de publication: 2013098025/10.

(130119297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Klee S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 150.547.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 15/07/2013. Signature.

Référence de publication: 2013098026/10.

(130119457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Kleopatra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5335 Moutfort, 6, rue Millegaessel.  
R.C.S. Luxembourg B 131.325.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Senningerberg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013098027/10.

(130119558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**KG Resources (Mauritania) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 172.833.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 11 juillet 2013.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2013098024/11.

(130118383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Klöckner & Co SE, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.  
R.C.S. Luxembourg B 145.365.

**RECTIFICATIF**

La Dénomination de Klöckner & Co SE, succursale luxembourgeoise de Klöckner & Co SE est Klöckner & Co SE.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Succursale*

Dr. Jan Könighaus

*Représentant permanent*

Référence de publication: 2013098019/13.

(130118645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Jokelor, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 164.544.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 124 du 16 janvier 2012  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013098007/11.  
(130119389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**JFK S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4171 Esch-sur-Alzette, 138, boulevard J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 170.229.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Fiduciaire WBM Sàrl  
Experts comptables et fiscaux  
Signature

Référence de publication: 2013098004/13.  
(130119386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**JP Morgan Partners (BHCA) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 92.479.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098011/10.  
(130118867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Kangaroo Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.  
R.C.S. Luxembourg B 148.909.

Le Bilan au 31.12.2012 et les documents y annexés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013098013/10.  
(130119283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Kressen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 146.518.

Les comptes au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Kressen S.à r.l.*

Référence de publication: 2013098020/10.  
(130119355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Kaelen Agri, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7535 Mersch, 44, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 169.467.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Mersch, le 11/07/2013.

Référence de publication: 2013098022/10.

(130118295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Kep Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-8478 Eischen, 25, rue Walzing.  
R.C.S. Luxembourg B 159.207.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 juin 2013.

Référence de publication: 2013098016/10.

(130119574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Jomi Invest SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 107.644.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098008/10.

(130119488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**KanAm Grund Atrium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 158.751.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 7 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 8 avril 2013.

Francis KESSELER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2013098014/13.

(130119052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Larry Berlin I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.  
R.C.S. Luxembourg B 159.506.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Référence de publication: 2013098040/11.

(130118914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Larry Berlin I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R.C.S. Luxembourg B 159.506.

—  
*Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance en date du 9 juillet 2013*

Le siège social a été transféré de L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert à L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Larry Berlin I S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013098039/14.

(130118660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**L.S. IANC Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8824 Perlé, 4A, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 127.729.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098034/10.

(130118832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Kohl & Partner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 6-8, Op der Ahlkërrech.

R.C.S. Luxembourg B 63.640.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 juillet 2013.

Référence de publication: 2013098029/10.

(130119515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Koudourrou S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 55.348.

—  
Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013098030/10.

(130119334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**KVT coinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: CHF 879.340,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 136.676.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013098032/10.

(130119034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**Kléber Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 129.391.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2013098017/13.

(130119190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Larry Berlin II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.  
R.C.S. Luxembourg B 159.507.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 2 juillet 2013.

Référence de publication: 2013098042/11.

(130118916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**L & A Participations S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents.  
R.C.S. Luxembourg B 163.878.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013098033/10.

(130118784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**LaSalle German Retail Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 109.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098065/10.

(130118887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**LaSalle UK Commercial Property Fund, Fonds Commun de Placement.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 95.851.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098066/10.

(130118889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Jet Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 88.646.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2013.

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2013098002/12.

(130119565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**JFC Advanced S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 124.847.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en date du 26 novembre 2012 sous la référence L120202810.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour JFC Advanced S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013098003/14.

(130118547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**JLP Conseil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 155.193.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

JLP Conseil S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2013098005/13.

(130118710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**KM Conseils S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 178.269.

*Extrait sincère et conforme de la décision circulaire du Conseil d'Administration du 8 juillet 2013*

«Conformément à l'article 11 des statuts de la Société, la gestion journalière et la représentation de la Société dans le cadre de cette gestion, ont été déléguées, à compter de ce jour, à Monsieur Philippe HERROU, demeurant au 116 avenue Pasteur, L-2309 Luxembourg.

Il aura le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière et portera le titre de Fondé de Pouvoir chargé de la gestion journalière.»

Bertrange, le 8 juillet 2013.

*Pour KM CONSEILS S.A.*

Référence de publication: 2013098028/15.

(130119155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Jean Gilson & Associés S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9167 Mertzig, 23, Wechen.  
R.C.S. Luxembourg B 144.053.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 9 juillet 2013 à 14.30 heures*

L'assemblée générale nomme à l'unanimité au poste d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2014 Monsieur Steve JANS, né à Wiltz (L) le 25.10.1988, demeurant à L - 9651 Eschweiler/Wiltz, 9, Rue Tom.  
Ainsi le nombre des administrateurs passe de 3 à 4 membres.

Pour extrait sincère et conforme  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2013098000/14.

(130118374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**L&P Europe SCS, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 102.787.

—  
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

L&P Europe SCS  
TMF Luxembourg S.A.  
*Domiciliary Agent*

Référence de publication: 2013098035/14.

(130119288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Kléber Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 127.015.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2013098018/13.

(130119191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Le Doublon Lux II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 117.961.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2013098071/13.

(130119188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Geolux G.O. 3.14, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3332 Fennange, 57, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 101.749.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013097880/11.

(130118550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Gonzalez Byass & Co. Ltd. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 76, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 154.213.

*Extrait des résolutions prises par le directoire en date du 14 juin 2013*

M. Philippe TOUSSAINT a été renouvelé dans son mandat de membre du directoire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 15 juillet 2013.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Gonzalez Byass & Co. Ltd. S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013097862/14.

(130119439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Geolux 3.14 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3332 Fennange, 57, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 86.609.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2013097881/11.

(130118551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Protos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 75.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013098282/9.

(130119068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Ribadouro Finance Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R.C.S. Luxembourg B 172.131.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013098297/9.

(130119273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Prologis Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 124.622.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2013.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2013098279/12.

(130118568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Pro-Inter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 17, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 88.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098276/10.

(130119139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Provalis Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 33, rue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 63.717.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013098283/10.

(130118815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Queristics Investment, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 101.460.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013098286/9.

(130118470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**RE Family Healthcare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 140.939.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 7 mars 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 8 avril 2013.

Francis KESSELER  
NOTAIRE

Référence de publication: 2013098304/13.

(130119069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

---

**Hamilcar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 109.195.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 27 juin 2013*

La cooptation de Monsieur Jean-Hugues DOUBET, employé privé, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch L-2086 Luxembourg, en date du 5 mars 2013 en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Kevin DE WILDE, Administrateur démissionnaire, est ratifiée. Il terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale statutaire de 2017.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Certifié sincère et conforme  
HAMILCAR S.A.

Référence de publication: 2013097930/15.

(130118905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**Fondation Foyer de la Philatelie, Fondation.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 38, rue du Curé.  
R.C.S. Luxembourg G 147.

—  
*Bilan au 31 décembre 2012*

	2012		2011
<b>A DISPONIBLE ET REALISABLE</b>			
a avoir en CCP . . . . .	783,86 €		909,46 €
b avoir en c/c BCEE . . . . .	6.076,49 €		817,00 €
c avoir en compte épargne BCEE . . . . .	273,75 €		16.181,74 €
d avoir en compte à terme BCEE . . . . .	151.531,04 €		150.000,00 €
e titres . . . . .	100.000,00 €	258.665,14 €	100.000,00 € 267.908,20 €
Intérêts à recevoir sur titres . . . . .		3.295,00 €	1.275,00 €
<b>B IMMOBILISE</b>			
a Immeuble centre Settegast . . . . .	104.357,93 €		104.357,93 €
moins amortissement . . . . .	-87.593,43 €	16.764,50 €	-85.729,74 € 18.628,19 €
<b>TOTAL DE L'ACTIF . . . . .</b>		<u>278.724,64 €</u>	<u>287.811,39 €</u>
<b>C AJUSTEMENT DE L'ACTIF</b>			
Charges à payer			
a VDL: électricité, eau 12/2012 . . . . .	30,40 €		30,40 €
b P&T Téléphone 12/2012 . . . . .	32,97 €		29,60 €
c Enregistrement dépôt bilans . . . . .	235,00 €		
d Ger-Adtec solde 2012 . . . . .	1.794,17 €		
		-2.092,54 €	-60,00 €
<b>CAPITAL 2012 . . . . .</b>		<u>276.632,10 €</u>	<u>287.751,39 €</u>
Recettes en 2012 . . . . .		3.643,05 €	2.249,85 €
Dépenses en 2012			
a charges . . . . .	12.898,65 €		8.597,01 €
b amortissement . . . . .	1.863,69 €	-14.762,34 €	1.863,69 € -10.460,70 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE . . . . .</b>		-11.119,29 €	-8.210,85 €

*Compte des pertes & Profits, exercice 2012*

**DEPENSES**

	2012	2011	2012	2011
1 Ville de Luxembourg:				
a électricité, eau . . . . .	303,13 €	468,26 €		
b impôt foncier . . . . .	125,60 €	125,60 €		
		428,73 €		
2 Centre Settegast . . . . .	5.367,89 €	3.218,73 €		
			3.643,05 €	2.249,85 €

	104221			
3 Travaux toiture				
2011 . . . . .	1.309,15 €			
4 Travaux				
chaudière . . . . .	372,93 €			
5 Abonnement et				
communic.				
téléphoniques . . . . .	393,16 €	345,34 €		
6 Frais de banque . . . .	10,40 €	9,80 €		
7 Assurances RC/				
combinée . . . . .	191,73 €	112,00 €		
8 Enregistrement . . . .	235,00 €			
9 Soutien à la				
fédération FSPL . . . . .	<u>6.271,74 €</u>	<u>2.635,20</u>		
	12.898,65 €	8.597,01 €	3.643,05 €	2.249,85 €
			BALANCE	
			Total des recettes . . . . .	3.643,05 € 2.249,85 €
			Total des dépenses . . . . .	-12.898,65 € -8.597,01 €
			Résultat de l'exercice . . .	-9.255,60 € -6.347,16 €

Les soussignés certifient par la présente l'exactitude des données ci-haut.

Fait à Luxembourg, le 5 juillet 2013.

*Prévision de budget pour l'exercice 2013*

DEPENSES			RECETTES		
	2013	2012		2013	2012
1 Ville de Luxembourg			1 Recettes financières . . . . .	2.500,00	3.300,00
a électricité, eau . . . . .	500,00 €	500,00 €			
b impôt foncier . . . . .	130,00 €	130,00 €			
2 Centre Settegast . . . . .	5.000,00 €	4.000,00 €			
3 Enregistrement,					
dépôt annuel . . . . .	200,00 €	200,00 €			
4 Frais de banque . . . . .	10,00 €	10,00 €			
5 Assurances . . . . .	200,00 €	200,00 €			
6 Frais de					
fonctionnement . . . . .	500,00 €	500,00 €			
7 Soutien à la					
fédération FSPL . . . . .	2.500,00 €	2.500,00 €			
Sonorisation . . . . .	1.000,00 €				
	<u>10.040,00 €</u>	<u>8.040,00 €</u>			
			BALANCE		
			Total prévision recettes . . . . .	2.500,00 €	3.300,00 €
			Total prévision dépenses . . . . .	-10.040,00 €	-8.040,00 €
			Résultat . . . . .	-7.540,00 €	-4.740,00 €

Référence de publication: 2013100539/82.

(130122347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

**Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.610,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 146.569.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fifth day of April, before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 6, rue Guillaume

Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.569 (the Company). The Company was incorporated on May 14, 2009 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1278 dated July 2, 2009. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on December 10, 2012, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 822 dated April 8, 2013.

There appeared:

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 146.568 (the Sole Shareholder),

here represented by Maître Tulay Sonmez, attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal,

which power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, was attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all of the twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares and one thousand three hundred and fifty-three (1,353) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, subscribed and fully paid-up, representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Decrease of the subscribed share capital of the Company by an amount of one thousand three hundred and fifty-three euro (EUR 1,353), in order to bring the said share capital from its current amount of nineteen thousand seven hundred and eighty-seven euro (EUR 19,787), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares and one thousand three hundred and fifty-three (1,353) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of eighteen thousand four hundred and thirty-four euro (EUR 18,434), by way of the redemption and cancellation of one thousand three hundred and fifty-three (1,353) class F shares, being the entirety of the class F shares of the Company;

3. Creation of a new classes of shares, being the class A3 "tracker" shares (the Class A3 Shares), the class B1 "tracker" shares (the Class B1 Shares), the class E1 "tracker" shares (the Class E1 Shares), the class G "tracker" shares (the Class G Shares), the class H "tracker" shares (the Class H Shares) and the class I "tracker" shares (the Class I Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they are proposed to be amended in items 5. and 6. of this agenda;

4. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of four thousand one hundred and seventy-six euro (EUR 4,176) in order to bring the said share capital from its current amount of eighteen thousand four hundred and thirty-four euro (EUR 18,434), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares and five hundred and twenty-two (522) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twenty-two thousand six hundred and ten euro (EUR 22,610), by way of the issue of one thousand four hundred and forty-four (1,444) new Class A3 Shares, eight hundred and sixty-seven (867) new Class B1 Shares, three hundred and ninety-one (391) new Class E1 Shares, seven hundred and fifteen (715) new Class G Shares, six hundred and seven (607) new Class H Shares and one hundred and fifty-two (152) new Class I Shares;

5. Subscription for the new shares and payment of the share capital increase specified under item 4. above;

6. Amendment to article 5.1. of the Articles in order to reflect (i) the redemption and cancellation of the class F shares and (ii) the creation and issuance of new Class A3 Shares, Class B1 Shares, Class E1 Shares, Class G Shares, Class H Shares and Class I Shares, as proposed above;

7. Amendment to article 16.2. of the Articles;

8. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Stibbe Avocats in Luxembourg and to any partner or employee of Capita Fiduciary Group, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and

9. Miscellaneous.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to decrease the subscribed share capital of the Company by an amount of one thousand three hundred and fifty-three euro (EUR 1,353), in order to bring the said share capital from its current amount of nineteen thousand seven hundred and eighty-seven euro (EUR 19,787), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares, five hundred and twenty-two (522) class E shares and one thousand three hundred and fifty-three (1,353) class F shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of eighteen thousand four hundred and thirty-four euro (EUR 18,434), by way of the redemption at the nominal value and cancellation of one thousand three hundred and fifty-three (1,353) class F shares, being the entirety of the class F shares of the Company.

*Third resolution*

The Meeting further resolves to create new classes of shares of the Company, being the class A3 "tracker" shares (the Class A3 Shares), the class B1 "tracker" shares (the Class B1 Shares), the class E1 "tracker" shares (the Class E1 Shares), the class G "tracker" shares (the Class G Shares), the class H "tracker" shares (the Class H Shares) and the class I "tracker" shares (the Class I Shares), having a nominal value of one euro (EUR 1) each, which will have such rights and features as set out in the Articles as they will be amended pursuant to the below resolutions.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of four thousand one hundred and seventy-six euro (EUR 4,176) in order to bring the said share capital from its current amount of eighteen thousand four hundred and thirty-four euro (EUR 18,434), represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares, one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares, two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares, seven hundred and sixty (760) class A2 shares, one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares, five hundred and eight (508) class C shares, seven hundred and eighty-five (785) class D shares and five hundred and twenty-two (522) class E shares, all in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, to an amount of twenty-two thousand six hundred and ten euro (EUR 22,610), by way of the issue of one thousand four hundred and forty-four (1,444) new Class A3 Shares, eight hundred and sixty-seven (867) new Class B1 Shares, three hundred and ninety-one (391) new Class E1 Shares, seven hundred and fifteen (715) new Class G Shares, six hundred and seven (607) new Class H Shares and one hundred and fifty-two (152) new Class I Shares.

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscriptions to and full payment of the share capital increase as follows:

*Subscription and payment*

Highland Ent VII - PRI (1) S.a r.l., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe to:

(i) one thousand four hundred and forty-four (1,444) newly issued Class A3 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of one thousand four hundred forty-four euro and seventy-five cents (EUR 1,444.75), of which (i) one thousand four hundred and forty-four euro (EUR 1,444) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. seventy-five cents (EUR 0.75) to the share premium account of the Company connected to the Class A3 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one thousand four hundred forty-four euro and seventy-five cents (EUR 1,444.75) that it held against the Company (the Receivable 1);

(ii) eight hundred and sixty-seven (867) newly issued Class B1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of eight hundred sixty-seven euro and twenty cents (EUR 867.20), of which (i) eight hundred and sixty-seven euro (EUR 867) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. twenty cents (EUR 0.20) to the share premium account of the Company connected to the Class B1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of eight hundred sixty-seven euro and twenty cents (EUR 867.20) that it held against the Company (the Receivable 2);

(iii) three hundred and ninety-one (391) newly issued Class E1 Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of three hundred ninety-one euro and eighty-nine cents (EUR

391.89), of which (i) three hundred and ninety-one euro (EUR 391) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. eighty-nine cents (EUR 0.89) to the share premium account of the Company connected to the Class E1 Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of three hundred ninety-one euro and eighty-nine cents (EUR 391.89) that it held against the Company (the Receivable 3);

(iv) seven hundred and fifteen (715) newly issued Class G Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of seven hundred and fifteen euro and forty-eight cents (EUR 715.48), of which (i) seven hundred and fifteen euro (EUR 715) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. forty-eight cents (EUR 0.48) to the share premium account of the Company connected to the Class G Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of seven hundred and fifteen euro and forty-eight cents (EUR 715.48) that it held against the Company (the Receivable 4);

(v) six hundred and seven (607) newly issued Class H Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of six hundred seven euro and fifty-seven cents (EUR 607.57), of which (i) six hundred and seven euro (EUR 607) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. fifty-seven cents (EUR 0.57) to the share premium account of the Company connected to the Class H Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of six hundred seven euro and fifty-seven cents (EUR 607.57) that it held against the Company (the Receivable 5); and

(vi) one hundred and fifty-two (152) newly issued Class I Shares of the Company, having a par value of one euro (EUR 1) each, and to have them fully paid up at the price of one hundred fifty-two euro and seventy-one cents (EUR 152.71), of which (i) one hundred and fifty-two euro (EUR 152) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and (ii) the balance, i.e. seventy-one cents (EUR 0.71) to the share premium account of the Company connected to the Class I Shares, by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of one hundred fifty-two euro and seventy-one cents (EUR 152.71) that it held against the Company (the Receivable 6, and together with the Receivable 1, the Receivable 2, the Receivable 3, the Receivable 4 and the Receivable 5, the Receivables).

Further, it was evidenced by a certificate dated April 24, 2013, issued jointly by Highland Ent VII - PRI (1) S.a r.l. and the Company, that at the date of such certificate:

«1. the Sole Shareholder is the owner of the Receivables;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Receivables and possesses the power to dispose of the Receivables, which are freely transferable; and

3. the value of the Receivable 1 is one thousand four hundred forty-four euro and seventy-five cents (EUR 1,444.75), the value of the Receivable 2 is of eight hundred sixty-seven euro and twenty cents (EUR 867.20), the value of the Receivable 3 is three hundred ninety-one euro and eighty-nine cents (EUR 391.89), the value of the Receivable 4 is seven hundred and fifteen euro and forty-eight cents (EUR 715.48), the value of the Receivable 5 is six hundred seven euro and fifty-seven cents (EUR 607.57) and the value of the Receivable 6 is one hundred fifty-two euro and seventy-one cents (EUR 152.71).»

Said certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder resolves to record that the shareholding in the Company is, further the increase in share capital, as follows:

	Shares
Highland Ent VII – PRI (1) S.à r.l. ....	12,500 Ordinary Shares
	1,736 Class A Shares
	239 Class A1 Shares
	760 Class A2 Shares
	1,444 Class A3 Shares
	1,384 Class B Shares
	867 Class B1 Shares
	508 Class C Shares
	785 Class D Shares
	522 Class E Shares
	391 Class E1 Shares
	715 Class G Shares
	607 Class H Shares
	152 Class I Shares
Total: .....	<u>22,610 Shares</u>

#### Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend Article 5.1. of the Articles which shall be reworded as follows:

" 5.1. The Company's corporate capital is set at twenty-two thousand six hundred and ten euro (EUR 22,610) represented by twelve thousand five hundred (12,500) ordinary shares in registered form, having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Ordinary Shares, and individually, an Ordinary Share), one thousand seven hundred and thirty-six (1,736) class A shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A Shares, and individually, a Class A Share), two hundred and thirty-nine (239) class A1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A1 Shares, and individually, a Class A1 Share), seven hundred and sixty (760) class A2 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A2 Shares, and individually, a Class A2 Share), one thousand four hundred and forty-four (1,444) class A3 Shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class A3 Shares, and individually, a Class A3 Share), one thousand three hundred and eighty-four (1,384) class B shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B Shares, and individually, a Class B Share), eight hundred and sixty-seven (867) class B1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class B1 Shares, and individually, a Class B1 Share), five hundred and eight (508) class C shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class C Shares, and individually, a Class C Share), seven hundred and eighty-five (785) class D shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class D Shares, and individually, a Class D Share), five hundred and twenty-two (522) class E shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E Shares, and individually, a Class E Share), three hundred and ninety-one (391) class E1 shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class E1 Shares, and individually, a Class E1 Share) and seven hundred and fifteen (715) class G shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class G Shares, and individually, a Class G Share), six hundred and seven (607) class H shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class H Shares, and individually, a Class H Share) and one hundred and fifty-two (152) class I shares in registered form having a nominal value of one euro (EUR 1) each (the Class I Shares, and individually, a Class I Share and together with the Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares, the Shares, and individually and irrespectively to the class of shares it belongs, a Share).

The Company may also create and issue additional classes of shares to be designated distinctively as a class that will track the performance and returns of the underlying assets that they will track. The Ordinary Shares, the Class A Shares, the Class A1 Shares, the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class B Shares, the Class B1 Shares, the Class C Shares, the Class D Shares, the Class E Shares, the Class E1 Shares, the Class G Shares, the Class H Shares and the Class I Shares constitute separate classes of shares in the Company, but rank *pari passu* in all respects save as hereinafter specifically provided.

The Class A Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the six hundred and one (601) class E shares and nine hundred and ninety-eight (998) class E-1 shares acquired by the Company on May 22, 2009 in the share capital of Privalia Venta Directa, S.L., a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at calle Llull, 145, Barcelona, Spain (Privalia) (the Class A Underlying Investment).

The Class A1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the eighty-eight (88) class A shares acquired by the Company on April 27, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A1 Underlying Investment).

The Class A2 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the one hundred and sixty-nine (169) class F shares acquired by the Company on October 13, 2010 in the share capital of Privalia (the Class A2 Underlying Investment).

The Class A3 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the three hundred and twenty-one (321) class J shares acquired by the Company on March 23, 2011 in the share capital of Privalia (the Class A3 Underlying Investment).

The Class B Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the nine thousand two hundred and twenty (9,220) Series B Preferred Shares acquired on December 30, 2009 in the share capital of Spartoo, a société par actions simplifiée governed by the laws of France, having its registered office at 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, and registered with the Registry of Commerce and Companies of Grenoble under number 489 895 821 (Spartoo) (the Class B Underlying Investment).

The Class B1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the two thousand five hundred and forty-seven (2,547) Series C Preferred Shares acquired on March 29, 2012 in the share capital of Spartoo (the Class B1 Underlying Investment).

The Class C Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the forty thousand one hundred and thirty-four (40,134) Series A Preferred Shares, the warrant to purchase eleven thousand three hundred and forty-three (11,343) Series A Preferred Shares and five thousand nine hundred and seven (5,907) Series B Preferred Shares, acquired in the share capital of NetentSec, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands (the Class C Underlying Investment).

The Class D Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the forty-one thousand (41,000) Series B Preference Shares acquired in the share capital of UUSEE, Inc., an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (the Class D Underlying Investment).

The Class E Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty thousand four hundred and thirty-seven (60,437) Series A-1 Preference Shares and the warrant to purchase thirty thousand two hundred and nineteen (30,219) Series A-2 Preference Shares acquired in the share capital of Hans Investment Holding Limited, an exempted company duly incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands (Hans Investment Holding Limited) (the Class E Underlying Investment).

The Class E1 Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the eighty-five thousand eight hundred and seventy-two (85,872) Series B Preference Shares acquired on August 17, 2012 in the share capital of Hans Investment Holding Limited (the Class E1 Underlying Investment).

The Class G Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty (60) Series D Preference Shares acquired by the Company on June 1, 2011 in the share capital of Wooga GmbH, a company incorporated and existing under the laws of Germany, having its registered office in Saarbrucker Strasse 38, 10405 Berlin and registered with the Commercial Register of the Local Court of Berlin-Charlottenburg under docket number HRB 117846 B (the Class G Underlying Investment).

The Class H Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the sixty-one thousand eight hundred and ninety-two (61,892) Series D Preferred Shares acquired by the Company on January 13, 2012 in the share capital of Six Rooms Holdings, a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at the offices of Corporate Filing Services Limited, 4th Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (the Class H Underlying Investment).

The Class I Shares track the performance and returns (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) of the direct investment by the Company in the ninety-six thousand and eighty-one (96,081) Series A Preferred Shares acquired by the Company on February 23, 2012 in the share capital of Kascend Holding Inc., a company organized and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered address at P.O. Box 613, 4th Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (the Class I Underlying Investment)."

#### *Seventh resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Meeting further resolves to amend Article 16.2. of the Articles which shall be reworded as follows:

" **16.2.** After the allocation of any profits to the statutory reserve account and subject to any mandatory provisions of the law, all further profits shall be distributed and paid as follows:

(a) the holders of the shares of each class, pro rata to the capital invested by each of them in respect of their shares (nominal value and, as the case may be, share premium), shall be entitled to a dividend equal to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the assets acquired with the proceeds of the subscription for the shares of such class, minus (ii) any costs directly related to such investment, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(b) for the avoidance of any doubt:

- the holders of the Class A Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class A Underlying Investment (the Class A Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class A Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

- the holders of the Class A1 Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class A1 Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation



sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class H Underlying Investment (the Class H Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class H Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers; and

- the holders of the Class I Shares at the time of such distribution, pro rata to the capital invested (nominal value and, as the case may be, share premium) by each holder of Class I Shares in respect of such shares, shall be entitled to (i) any proceeds and income derived by the Company (including, without limitation, dividends, capital gains, liquidation profits, sale proceeds and any other proceeds and income) from its direct investment in the Class I Underlying Investment (the Class I Investment Net Income), minus (ii) any costs directly related to the Class I Investment Net Income, items (i) and (ii) to be determined by the board of managers;

(c) the general meeting of the shareholders has discretionary power to dispose of the remainder (if any) of the profits which are not derived by the Company from a specific investment which performance and returns are tracked by a particular class of shares. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend, transfer it to the reserve or carry it forward. In case of declaration of payment by the general meeting of the shareholders of all or part of the remainder of the profits as dividends, such dividends will be paid to the holders of Ordinary Shares on a pro rata basis to the number of Ordinary Shares held by them."

#### *Eighth resolution*

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorised any manager of the Company, any lawyer or employee of *Stibbe Avocats* in Luxembourg and any partner or employee of *Capita Fiduciary Group*, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

There being no further business, the Meeting is closed.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand seven hundred euro (EUR 1,700.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour du mois d'avril,

par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Highland Ent VII - PRI (2) S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.569 (la Société). La Société a été constituée le 14 mai 2009 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 2 juillet 2009. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois en date du 10 décembre 2012 suivant un acte Maître Henri Hellinckx, préqualifié, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 822 du 8 avril 2013.

#### **A comparu:**

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 146.568 (l'Associé Unique),

ici représentée par Maître Tulay Sonmez, Avocat à la Cour, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, les mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, les deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, les sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, les mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, les cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, les sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, les cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E et les mille trois cent cinquante-trois (1.353) parts sociales de classe F, toutes sous forme

nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, souscrites et entièrement libérées, représentant l'intégralité du capital social de la Société.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Réduction du capital social de la Société d'un montant de mille trois cent cinquante-trois euros (EUR 1.353) afin de le porter de son montant actuel de dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-sept euros (EUR 19.787), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E et mille trois cent cinquante-trois (1.353) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à dix-huit mille quatre cent trente-quatre euros (EUR 18.434) par le rachat et l'annulation de mille trois cent cinquante-trois (1.353) parts sociales de classe F parts sociales de classe F, représentant l'intégralité des parts sociales de classe F;

1. Création de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A3 (les Parts Sociales de Classe A3), les parts sociales de classe B1 (les Parts Sociales de Classe B1), les parts sociales de classe E1 (les Parts Sociales de Classe E1), les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H) et les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts qui font l'objet d'une modification concernant les points 5. et 6. du présent ordre du jour;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre mille cent soixante-seize euros (EUR 4.176) afin de porter le capital social de son montant actuel de dix-huit mille quatre cent trente-quatre euros (EUR 18.434) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D et cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à vingt-deux mille six cent dix euros (EUR 22.610), par l'émission de mille quatre cent quarante-quatre (1.444) nouvelles Parts Sociales de Classe A3, huit cent soixante-sept (867) nouvelles Parts Sociales de Classe B1, trois cent quatre-vingt-onze (391) nouvelles Parts Sociales de Classe E1, sept cent quinze (715) nouvelles Parts Sociales de Classe G, six cent sept (607) nouvelles Parts Sociales de Classe H et cent cinquante-deux (152) nouvelles Parts Sociales de Classe I;

3. Souscription aux nouvelles parts sociales et libération de l'augmentation du capital social mentionnée au point 4. ci-dessus;

4. Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter (i) le rachat et l'annulation des parts sociales de classe F et (ii) la création et l'émission des nouvelles Parts Sociales de Classe A3, Parts Sociales de Classe B1, Parts Sociales de Classe E1, Parts Sociales de Classe G, Parts Sociales de Classe H et Parts Sociales de Classe I, telles que mentionnées ci-dessus;

5. Modification de l'article 16.2. des Statuts;

6. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement renommées dans le registre des associés de la Société; et

7. Divers.

Ces faits exposés, la partie comparante, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'enregistrer les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de mille trois cent cinquante-trois euros (EUR 1.353) afin de le porter de son montant actuel de dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-sept euros (EUR 19.787), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D, cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E et mille trois cent cinquante-trois (1.353) parts sociales de classe F, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à dix-huit mille quatre cent trente-quatre euros (EUR 18.434) par le rachat à la valeur nominale et l'annulation de mille trois cent cinquante-trois (1.353) parts sociales de classe F parts sociales de classe F, représentant l'intégralité des parts sociales de classe F.

### Troisième résolution

L'Assemblée décide de créer de nouvelles classes de parts sociales, soit les parts sociales de classe A3 (les Parts Sociales de Classe A3), les parts sociales de classe B1 (les Parts Sociales de Classe B1), les parts sociales de classe E1 (les Parts Sociales de Classe E1), les parts sociales de classe G (les Parts Sociales de Classe G), les parts sociales de classe H (les Parts Sociales de Classe H) et les parts sociales de classe I (les Parts Sociales de Classe I), ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, qui auront les droits et caractéristiques tels qu'exposés dans les Statuts tels que modifiés en vertu des résolutions suivantes.

### Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de quatre mille cent soixante-seize euros (EUR 4.176) afin de porter le capital social de son montant actuel de dix-huit mille quatre cent trente-quatre euros (EUR 18.434) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires, mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A, deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1, sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2, mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B, cinq cent huit (508) parts sociales de classe C, sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D et cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E, toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, à vingt-deux mille six cent dix euros (EUR 22.610), par l'émission de mille quatre cent quarante-quatre (1.444) nouvelles Parts Sociales de Classe A3, huit cent soixante-sept (867) nouvelles Parts Sociales de Classe B1, trois cent quatre-vingt-onze (391) nouvelles Parts Sociales de Classe E1, sept cent quinze (715) nouvelles Parts Sociales de Classe G, six cent sept (607) nouvelles Parts Sociales de Classe H et cent cinquante-deux (152) nouvelles Parts Sociales de Classe I.

### Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante aux nouvelles Parts Sociales de Classe F et la libération intégrale de l'augmentation du capital social:

### Souscription et libération

Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l., préqualifiée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) mille quatre cent quarante-quatre (1.444) Parts Sociales de Classe A3 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de mille quatre cent quarante-quatre euros et soixante-quinze cents (EUR 1.444,75), dont (i) mille quatre cent quarante-quatre euros (EUR 1.444) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. soixante-quinze cents (EUR 0,75) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe A3, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de mille quatre cent quarante-quatre euros et soixante-quinze cents (EUR 1.444,75) qu'elle détient envers la Société (la Créance 1);

(ii) huit cent soixante-sept (867) Parts Sociales de Classe B1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de huit cent soixante-sept euros et vingt cents (EUR 867,20), dont (i) huit cent soixante-sept euros (EUR 867) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. vingt cents (EUR 0,20) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe B1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de huit cent soixante-sept euros et vingt cents (EUR 867,20) qu'elle détient envers la Société (la Créance 2);

(iii) trois cent quatre-vingt-onze (391) Parts Sociales de Classe E1 nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de trois cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 391,89), dont (i) trois cent quatre-vingt-onze euros (EUR 391) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quatre-vingt-neuf cents (EUR 0,89) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe E1, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de trois cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 391,89) qu'elle détient envers la Société (la Créance 3);

(iv) sept cent quinze (715) Parts Sociales de Classe G nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de sept cent quinze euros et quarante-huit cents (EUR 715,48), dont (i) cinq sept cent quinze euros (EUR 715) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. quarante-huit cents (EUR 0,48) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe G, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de sept cent quinze euros et quarante-huit cents (EUR 715,48) qu'elle détient envers la Société (la Créance 4);

(v) six cent sept (607) Parts Sociales de Classe H nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de six cent sept euros et cinquante-sept cents (EUR 607,57), dont (i) six cent sept euros (EUR 607) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. cinquante-sept cents (EUR 0,57) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de six cent sept euros et cinquante-sept cents (EUR 607,57) qu'elle détient envers la Société (la Créance 5);et

(vi) cent cinquante-deux (152) Parts Sociales de Classe I nouvellement émises par la Société, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, et les libérer intégralement au prix de cent cinquante-deux euros et soixante et onze cents

(EUR 152,71), dont (i) cent cinquante-deux euros (EUR 152) sont affectés au compte capital social nominal de la Société, et (ii) la différence, i.e. soixante et onze cents (EUR 0,71) à un compte de prime d'émission de la Société lié aux Parts Sociales de Classe H, par un apport en nature composé d'une créance d'un montant de cent cinquante-deux euros et soixante et onze cents (EUR 152,71) qu'elle détient envers la Société (la Créance 6, et ensemble avec la Créance 1, la Créance 2, la Créance 3, la Créance 4 et la Créance 5, les Créances).

De plus, il résulte d'un certificat en date du 24 avril 2013, émis conjointement par Highland Ent VII - PRI (1) S.à r.l. et la Société que, en date de ce certificat:

«1. l'Associé Unique est le propriétaire des Créances;

2. l'Associé Unique est le seul autorisé à détenir les Créances et a le pouvoir de disposer des Créances, qui sont librement cessibles; et

3. la valeur de la Créance 1 est de mille quatre cent quarante-quatre euros et soixante-quinze cents (EUR 1.444,75), la valeur de la Créance 2 est de huit cent soixante-sept euros et vingt cents (EUR 867,20), la valeur de la Créance 3 est de trois cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-neuf cents (EUR 391,89), la valeur de la Créance 4 est de sept cent quinze euros et quarante-huit cents (EUR 715,48), la valeur de la Créance 5 est de six cent sept euros et cinquante-sept cents (EUR 607,57) et la valeur de la Créance 6 est de cent cinquante-deux euros et soixante et onze cents (EUR 152,71).»

Ledit certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée décide de noter que suite à l'augmentation du capital social, l'actionnariat dans la Société se présente comme suit:

	Parts Sociales
Highland Ent VII – PRI (1) S.à r.l. ....	12.500 Parts Sociales Ordinaires
	1.736 Parts Sociales de Classe A
	239 Parts Sociales de Classe A1
	760 Parts Sociales de Classe A2
	1.444 Parts Sociales de Classe A3
	1.384 Parts Sociales de Classe B
	867 Parts Sociales de Classe B1
	508 Parts Sociales de Classe C
	785 Parts Sociales de Classe D
	522 Parts Sociales de Classe E
	391 Parts Sociales de Classe E1
	715 Parts Sociales de Classe G
	607 Parts Sociales de Classe H
	152 Parts Sociales de Classe I
Total: .....	22.610 Parts Sociales

#### Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 5.1. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à vingt-deux mille six cent dix euros (EUR 22.610) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ordinaires sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales Ordinaires et individuellement, une Part Sociale Ordinaire), mille sept cent trente-six (1.736) parts sociales de classe A sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A, et individuellement, une Part Sociale de Classe A), deux cent trente-neuf (239) parts sociales de classe A1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A1, et individuellement, une Part Sociale de Classe A1), sept cent soixante (760) parts sociales de classe A2 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A2, et individuellement, une Part Sociale de Classe A2), mille quatre cent quarante-quatre (1.444) parts sociales de classe A3 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe A3, et individuellement, une Part Sociale de Classe A3), mille trois cent quatre-vingt-quatre (1.384) parts sociales de classe B sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B, et individuellement, une Part Sociale de Classe B), huit cent soixante-sept (867) parts sociales de classe B1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe B1, et individuellement, une Part Sociale de Classe B1), cinq cent huit (508) parts sociales de classe C sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe C, et individuellement, une Part Sociale de Classe C), sept cent quatre-vingt-cinq (785) parts sociales de classe D sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe D, et individuellement, une Part Sociale de Classe D), cinq cent vingt-deux (522) parts sociales de classe E sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E, et individuellement, une Part Sociale de Classe E), trois cent quatre-vingt-onze (391) parts sociales de classe E1 sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe E1, et individuellement, une Part Sociale de Classe E1),

sept cent quinze (715) parts sociales de classe G sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe G, et individuellement, une Part Sociale de Classe G), six cent sept (607) parts sociales de classe H sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe H, et individuellement, une Part Sociale de Classe H) et cent cinquante-deux (152) parts sociales de classe I sous forme nominative ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les Parts Sociales de Classe I, et individuellement, une Part Sociale de Classe I, et ensemble avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I, les Parts Sociales, et individuellement et indépendamment de la classe de parts sociales à laquelle elle appartient, une Part Sociale).

La Société peut également créer et émettre des autres classes de parts sociales qu'il faudra désigner différemment comme une classe qui tracera la performance et le rendement des actifs sous-jacents qu'elles suivront. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Classe A, les Parts Sociales de Classe A1, les Parts Sociales de Classe A2, les Parts Sociales de Classe A3, les Parts Sociales de Classe B, les Parts Sociales de Classe B1, les Parts Sociales de Classe C, les Parts Sociales de Classe D, les Parts Sociales de Classe E, les Parts Sociales de Classe E1, les Parts Sociales de Classe G, les Parts Sociales de Classe H et les Parts Sociales de Classe I forment des classes séparées de parts sociales dans la Société, mais ont les mêmes droits et obligations à tous égards sauf disposition particulière ci-après.

Les Parts Sociales de Classe A tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les six cent une (601) parts sociales de classe E et les neuf sept cent quatre-vingt-dix-huit (998) parts sociales de classe E-1 acquises le 22 mai 2009 dans le capital social de Privalia Venta Directa, S.L., une société constituée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Llull, 145, Barcelone, Espagne (Privalia) (l'Investissement Sous-jacent de Classe A).

Les Parts Sociales de Classe A1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre-vingt-huit (88) parts sociales de classe A acquises le 27 avril 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A1).

Les Parts Sociales de Classe A2 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les cent soixante-neuf (169) parts sociales de classe F acquises le 13 octobre 2010 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A2).

Les Parts Sociales de Classe A3 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les trois cent vingt et une (321) parts sociales de classe J acquises le 23 mars 2011 dans le capital social de Privalia (l'Investissement Sous-jacent de Classe A3).

Les Parts Sociales de Classe B tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les neuf mille deux cent deux cent vingt (9.220) Parts Sociales de Série B acquises le 30 décembre 2009 dans le capital social de Spartoo SAS, une société par actions simplifiée de droit français avec un capital social de EUR 134.162, ayant son siège social au 16, rue Henri Barbusse, 38000 Grenoble, France, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 489 895 821 (Spartoo) (l'Investissement Sous-jacent de Classe B).

Les Parts Sociales de Classe B1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les deux mille cinq cent quarante-sept (2.547) Parts Sociales de Série C acquises le 29 mars 2012 dans le capital social de Spartoo (l'Investissement Sous-jacent de Classe B1).

Les Parts Sociales de Classe C tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quarante mille cent trente-quatre (40.134) Parts Sociales Préférentielles de Série A, les warrants pour l'acquisition de onze mille trois cent quarante-trois (11.343) Parts Sociales Préférentielles de Série A et les cinq mille neuf cent sept (5.907) Parts Sociales Préférentielles de Série B, acquis dans le capital social de NetentSec, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des Îles Caïmans (l'Investissement Sous-jacent de Classe C).

Les Parts Sociales de Classe D tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quarante et un mille (41,000) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises dans le capital social de UUSEE, Inc., une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (l'Investissement Sous-jacent de Classe D).

Les Parts Sociales de Classe E tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la

Société dans les soixante mille quatre cent trente-sept (60.437) Parts Sociales Privilégiées de Série A-1 et les warrants pour l'acquisition de trente mille deux cent dix-neuf (30.219) Parts Sociales Privilégiées de Série A-2 acquis dans le capital social de Hans Investment Holding Limited, une société soumise au régime fiscal d'exemption (exempted company) dûment constituée et existante selon les lois des îles Vierges Britanniques (Hans Investment Holding Limited) (l'Investissement Sous-jacent de Classe E).

Les Parts Sociales de Classe E1 tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct par la Société dans les quatre-vingt-cinq mille huit cent soixante-douze (85.872) Parts Sociales Privilégiées de Série B acquises le 17 août 2012 dans le capital social de Hans Investment Holding Limited (l'Investissement Sous-jacent de Classe E1).

Les Parts Sociales de Classe G tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les soixante (60) Parts Sociales Privilégiées de Série D acquis par la Société le 3 juin 2011 dans le capital social de Wooga GmbH, une société constituée et existante selon les lois allemandes, ayant son siège social à Saarbrücker Strasse 38, 10405 Berlin, et enregistrée au Registre de Commerce du Tribunal Local de Berlin-Charlottenburg sous le numéro HRB 117846 B (l'Investissement de Classe G).

Les Parts Sociales de Classe H tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les soixante et un mille huit cent quatre-vingt-douze (61.892) Parts Sociales Préférentielles de Série D acquis par la Société le 13 janvier 2012 dans le capital social de Six Rooms Holdings, une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à Corporate Filing Services Limited, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, P.O. Box 613, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies (l'Investissement de Classe H).

Les Parts Sociales de Classe I tracent la performance et le rendement (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, bonis de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de l'investissement direct dans les quatre-vingt-seize mille quatre-vingt-une (96.081) Parts Sociales Préférentielles de Série A acquis par la Société le 23 février 2012 dans le capital social de Kascend Holding Inc., une société organisée et existante selon les lois des Îles Caïmans, ayant son siège social à P.O. Box 613, 4<sup>th</sup> Floor, Harbour Center, George Town, Grand Cayman KY1-1107, Cayman Islands (l'Investissement de Classe I)."

#### *Septième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier l'article 16.2. des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

" **16.2.** Après l'affectation de tous bénéfices au compte de réserve statutaire et sous réserve de toutes dispositions obligatoires légales, tous les autres bénéfices seront distribués et payés comme suit:

(a) Les détenteurs des parts sociales de chaque classe, au prorata du capital investi par chacun d'entre eux pour leurs parts sociales (valeur nominale et, selon le cas, prime d'émission), auront droit à un dividende égal à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans les actifs acquis avec les produits de la souscription aux parts sociales de cette classe, moins (ii) tous frais directement liés à cet investissement, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

(b) En tout état de cause:

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct dans l'Investissement Sous-jacent de Classe A (le Revenu Net d'Investissement de Classe A), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A1 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A1 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A1 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A1), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A1, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;

- les détenteurs des Parts Sociales de Classe A2 au moment de cette distribution, au prorata du capital investi (valeur nominale, et selon le cas, prime d'émission) par chaque détenteur de Parts Sociales de Classe A2 pour ces parts sociales, auront droit à (i) tous produits et revenus dérivés par la Société (en ce compris, notamment, les dividendes, plus-values, boni de liquidation, produits des ventes et tout autre produits ou revenu) de son investissement direct l'Investissement Sous-jacent de Classe A2 (le Revenu Net d'Investissement de Classe A2), moins (ii) tous frais directement liés au Revenu Net d'Investissement de Classe A2, les points (i) et (ii) devant être déterminés par le conseil de gérance;



(c) L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de disposer du surplus (le cas échéant) des bénéfices qui ne sont pas dérivés par la Société d'un investissement spécifique dont la performance et le rendement sont tracés par une classe de parts sociales spécifique. Elle peut en particulier affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, le transférer à la réserve ou le reporter. En cas de déclaration de paiement par l'assemblée générale des associés de la totalité ou d'une partie du surplus des bénéfices sous forme de dividendes, ces dividendes seront versés aux détenteurs des Parts Sociales Ordinaires sur une base proportionnelle au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent."

#### *Huitième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Stibbe Avocats à Luxembourg et à tout associé ou employé de Capita Fiduciary Group, agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée.

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ mille sept cents euros (EUR 1.700,-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent acte faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: T. Sonmez et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 mai 2013. Relation: LAC/2013/20607. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100612/795.

(130122366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

### **Global Invest Luxembourg S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 121.862.

L'an deux mille treize, le douze juillet.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

#### **A COMPARU**

Monsieur Ivan VAN LOMMEN, indépendant, né le 26 mai 1961 à Schoten (Belgique), domicilié à B-3360 Bierbeek, au 7 Vengerhof (Belgique) (ci-après le «Comparant» ou l'«Associé unique»),

Ici représenté par Madame Carina RODRIGUES, secrétaire, née le 12 juillet 1990 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade,

en vertu d'une procuration sous seing privé à lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par le notaire instrumentant et le mandataire du Comparant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel Comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé de la société anonyme de droit luxembourgeois «Global Invest Luxembourg S.A.», établie et ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 50, Esplanade, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.862, constituée sous la dénomination «Immolux Invest S.A.» suivant acte reçu par Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbrück, en date du 16 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations du 21 mars 2007, numéro 422 et dont les statuts ont été modifiés à deux reprises dont la dernière fois aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations du 5 août 2010, numéro 1594 (ci-après la «Société»);

- Qu'en sa qualité d'Associé unique de la Société, il a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé unique décide de modifier le nombre total d'actions classe A sans toucher au montant du capital social pour le faire passer de 1.000 actions actuellement à 400.000 actions.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'Associé unique décide de modifier l'article 5 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts de la Société, ayant trait au capital social, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social est fixé à SOIXANTE-QUINZE MILLE EUROS (75.000.- EUR) représenté par quatre cent mille (400.000) actions de classe A sans valeur nominale. Le capital autorisé est fixé à CENT MILLIONS EUROS (100.000.000.-EUR) qui sera représenté par cent mille (100.000) actions de classe B sans valeur nominale.»

*Troisième résolution*

L'Associé unique décide également de modifier l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts qui sera dorénavant lu comme suit:

«Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans, à partir du 12 juillet 2013, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.»

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du Comparant, connu du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, ce dernier a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. RODRIGUES, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 15 juillet 2013. Relation: MER/2013/1503. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): E. WEBER.

POUR COPIE CONFORME.

Mersch, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100581/55.

(130122179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

**IML Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 178.700.

---

 STATUTS

L'an deux mille treize, le quatre juillet.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire résidant à Luxembourg.

A comparu:

Mademoiselle Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en qualité de mandataire de Monsieur Daniel MIGNON, administrateur de sociétés, né le 30 décembre 1955 à Leopoldville (République démocratique du Congo), demeurant au 4, Avenue des Guelfes, 'Le Memmo Center', MC-98000 Monaco en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 22 mars 2013.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Le comparant, représenté comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (ci-après, les Statuts) d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup>. Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «IML HOLDING S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la Commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision de l'administrateur unique ou du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société peut également développer, acquérir, céder et exploiter des marques, brevets et tous autres droits similaires ou équivalents, à Luxembourg et à l'étranger.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires, accorder à d'autres sociétés ou entreprises dans lesquelles la société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la société, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

## **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** La société a un capital social émis de cent mille euros (100.000,- EUR), divisé en cent (100) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune, divisées en soixante (60) actions ordinaires de classe A avec droit de vote, et quarante (40) actions préférentielles de classe B sans droit de vote donnant droit à un dividende préférentiel et cumulatif.

Les actions, qu'elles soient de classe A ou B sont soit nominatives soit au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des actions pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

La société pourra émettre des certificats nominatifs ou au porteur d'actions multiples.

## **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée en cas d'un actionnaire unique par un administrateur unique ou par un conseil d'administration ou en cas de pluralité d'actionnaires par un conseil d'administration, composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six (6) années, par l'assemblée générale des actionnaires. L'administrateur unique ou les membres du Conseil peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** En cas d'existence d'un conseil d'administration, un président devra être élu parmi les administrateurs.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs. Le conseil d'administration pourra seulement valablement délibérer et prendre des décisions si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations, et si au moins deux (2) administrateurs sont physiquement présents. Toute décision prise par le conseil d'administration sera adoptée à la simple majorité. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Les procès-verbaux des réunions seront signés par tous les administrateurs présents à la réunion.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer par le biais d'une conférence téléphonique ou par tout autre moyen de télécommunication permettant à différentes personnes de participer à la même réunion et de communiquer entre eux. Une telle participation est à considérer comme étant égale à une présence physique. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu signé par tous les membres ayant participé à la réunion.

Le Conseil d'administration peut prendre différentes décisions par des résolutions circulaires, si l'approbation est faite par écrit, câble, télégramme, télex, Fax, E-mail ou tout autre moyen de communication. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu signé par tous les membres ayant participé à la réunion.

**Art. 8.** L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou, en cas d'existence d'un conseil d'administration, par la signature unique du Président du Conseil d'administration ou par la signature conjointe de deux administrateurs dont l'une devra obligatoirement être celle du Président du Conseil d'Administration, ou par la signature unique d'un administrateur-délégué dans la limite des pouvoirs lui attribués par le Conseil d'Administration, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

**Art. 12.** Le ou les mandats d'administrateurs pourront être rémunérés sous forme de tantièmes. La détermination du montant et des modalités de paiement des tantièmes sera réservée aux actionnaires délibérant en assemblée générale.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six (6) années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le second jeudi du mois de juin à 16.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix et, pour ce qui concerne les actions de classe B émises en application de l'article 44 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, elles disposent seulement d'un droit de vote dans tout cas cité dans l'article 46 de ladite loi sur les sociétés commerciales.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième (10%) du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve constitue moins de dix pour cent (10%) du capital social.

Pour chaque exercice social donnant lieu à une distribution de dividendes, sur les bénéfices ou les réserves distribuables, le montant alloué à cet effet devra être distribué selon l'ordre de priorité suivant:

- les détenteurs d'actions de classe A avec droit de vote auront le droit de recevoir pour chaque année sociale le surplus éventuel du dividende distribué aux détenteurs d'actions de classe B sans droit de vote;
- les détenteurs d'actions de classe B sans droit de vote auront le droit de recevoir pour chaque année sociale un dividende préférentiel et cumulatif d'un montant allant jusqu'à 150 % de la valeur nominale des actions de classe B;

## Titre VII. Dissolution, Liquidation

**Art. 17.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

## Titre VIII. Dispositions générales

**Art. 18.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2013.
- 2.- La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

### *Souscription et libération*

Les Statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, la comparante, représentée comme ci-avant, déclare souscrire les cent (100) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions ont été libérées à hauteur de cent pour cent (100%) par paiement en numéraire de sorte que le montant de cent mille euros (100.000.-EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est estimé à mille cent quatre-vingt euros (1.180,- EUR).

### *Décisions de l'actionnaire unique*

La comparante, représentée comme ci-avant et représentant l'entière du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et le nombre des commissaires aux comptes à un (1).
2. Sont nommés administrateurs de la société:
  - M. Daniel MIGNON, prénommé, né le 30 Décembre 1955 à Leopoldville (République Démocratique du Congo), demeurant au 4, avenue des Guelfes, «Le Memmo Center», MC-98000 Monaco;
  - M. Jean-Pierre HIGUET, Avocat à la Cour, né le 23 Novembre 1960 à Couvin (Belgique), demeurant au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg;
  - M. Patrick COJAN, administrateur de sociétés, né le 21 octobre 1955 à Meudon (France) demeurant au 8, rue Berger, F-91430 Igny (France)
  - M. Clive GODFREY, Avocat à la Cour, né le 6 Aout 1954, à Kortrijk (Belgique), demeurant au 128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2019.

3. Est nommée commissaire aux comptes de la société:

«Data Graphie S.A.», ayant son siège au 128 Boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg (RCS Luxembourg B 42.166), représentée par ses deux administrateurs Messieurs Jean-Pierre HIGUET et Clive GODFREY, prénommés, demeurant professionnellement au 128, Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2019.

- 4.- Le siège social de la Société est fixé au 128 Boulevard de la Pétrusse à L-2330 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. CUNHA DOS SANTOS, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 09/07/2013. Relation: LAC/2013/31709. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100646/179.

(130121811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

## High Seas Capital, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 178.699.

### — STATUTES

In the year two thousand and thirteenth, on the fifth day of July.

Before M<sup>e</sup> Paul DECKER, notary residing at Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

There appeared:

«JOTABE S.A.» a société anonyme having its registered office at L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B number 160.066, represented by its director A M. Victor David CUNHA DOS SANTOS, chartered-account, born on July 1st, 1978, residing professionally at L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

Such appearing party, represented as aforesaid, has required the undersigned notary to enact the deed of association of a public limited company (société anonyme) to establish as follows:

#### I. Name, Duration, Object, Registered office

**Art. 1.** A public limited company (SA) named "HIGH SEAS CAPITAL S.A." is hereby established.

**Art. 2.** The registered office is established in Bertrange.

It may be moved within the boundaries of this municipality by decision of the Board of Directors.

If any extraordinary political, economic or social events compromising normal business at the registered office or easy communication with this office from abroad should arise or be imminent, the registered office may be declared to be temporarily moved abroad, without such a measure having any effect on the nationality of the company, which shall remain Luxembourgish despite this temporary transfer of the registered office.

Such decision shall not affect the nationality of the company. The declaration of transfer of seat will be made and brought to the knowledge of third parties by the organ of the company best positioned to do so in the circumstances found.

**Art. 3.** The duration of the company is unlimited.

**Art. 4.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests. The company will amongst others provide services and give advice in marine activities.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form whatsoever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are responsible to promote their development or extension.

#### Title II. - Capital, Shares

**Art. 5.** The Company has an issued capital of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-), divided into thirty one hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.-).

The shares will be either in the form of registered or in the form of bearer shares, at the option of shareholders, with the exception of those shares for which the law prescribes the registered form.

The Company may issue multiple share certificates.

#### Title III. - Management

**Art. 6.** The corporation shall in case there is only one shareholder be managed by a sole director or by a board of directors, or in case there are two or more shareholders, be managed by a board of directors composed of at least three members, being either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. The sole director or the board of directors may be re-elected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by the general meeting of the company.

In case of vacancy in the board of directors, the remaining directors have the right to temporarily fill the vacancy, and the decision will be ratified at the next meeting.

**Art. 7.** In case a board of directors exists, the board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors. The board of directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two directors are physically present. Any decisions by the board of directors shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by all the directors present at the meeting.

One or more directors may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

The board of directors may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of directors.

**Art. 8.** The sole director or if applicable the board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The sole director or if applicable the board of directors is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The sole director or if applicable the board of directors will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

**Art. 9.** The corporation shall be bound in all circumstances by the signature of the sole director or in case more directors are appointed by the joint signature of any two directors or by the sole signature of the managing director (administrateur-délégué), provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors (administrateurs-délégués).

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders. Such proxyholder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

**Art. 11.** Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 12.** The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be re-elected and removed at any time.

#### **Title V. - General meeting**

**Art. 13.** The annual general meeting of shareholders will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Friday of May at 03:00 p.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices.

Each share gives the right to one vote.

#### **Title VI. - Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 14.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1<sup>st</sup> of January and shall terminate on the 31<sup>st</sup> of December of each year.

**Art. 15.** After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

#### **Title VIII. - General provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

##### *Transitory provisions*

- 1.- The first business year begins today and ends on December 31<sup>st</sup>, 2013.
- 2.- The first annual General Meeting will be held in 2014.

##### *Subscription and Liberation*

The Articles of the Company having thus been established, the appearing party, represented as aforesaid, declares that she subscribed to three hundred and ten (310) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares have been paid up by the sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash so that the sum of thirty one thousand euro (EUR 31,000.-) is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the undersigned notary.

##### *Expenses*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is one thousand two hundred fifty euro (EUR 1,250.-).

##### *Decisions of the sole shareholder*

The sole shareholder, represented as aforesaid and representing the whole of the share capital, passed the following resolutions:

1. The followings persons are appointed directors of the Company:

- M. Victor David CUNHA DOS SANTOS, prenamed, born on 1<sup>st</sup> July 1978 at Coimbra (Portugal) residing professionally in L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.
- M. Frédéric J.H.P. TONUS, chartered accountant, born on 21 November 1973 at Rocourt, (Belgium) residing professionally in L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.
- M. Celso GOMES DOMINGUES, chartered accountant, born on 21 February 1978 at Luxembourg residing professionally in L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2019.

3. The following person is appointed statutory auditor:

"TONUS & CUNHA Associés S.à r.l." having its registered office at L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy, registered with the Trade and Register Companies under section B number 139.158.

Their term of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2019.

4. The registered office of the Company is established in L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le cinq juillet.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

«JOTABE S.A.» une société anonyme ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 160.066, représentée par son administrateur de type A Monsieur Victor David CUNHA DOS SANTOS, comptable, né le 1<sup>er</sup> Juillet 1978 demeurant professionnellement à L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (ci-après, les Statuts) d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «HIGH SEAS CAPITAL S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la Commune de Bertrange.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision de l'administrateur-unique ou du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La société pourra entre autre prester des services et donner des conseils liés au domaine maritime.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

### **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** La Société a un capital social émis de trente-et-un mille euros (31.000,-EUR), divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune.

Les actions sont soit nominatives soit au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception des actions pour lesquelles la loi prévoit la forme nominative.

La Société pourra émettre des certificats d'actions multiples.

### **Titre III. Administration**

**Art. 6.** La société est administrée en cas d'un actionnaire unique par un administrateur unique ou par un conseil d'administration ou en cas de pluralité d'actionnaires par un conseil d'administration, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. L'administrateur unique ou les membres du Conseil peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

**Art. 7.** En cas d'existence d'un conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs. Le conseil d'administration pourra seulement valablement délibérer et prendre des décisions si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations, et si au moins deux administrateurs seront physiquement présents. Toute décision prise par le conseil d'administration sera adopté à la simple majorité. Les procès-verbaux des réunions seront signés par tous les administrateurs présents à la réunion.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent participer par le biais d'une conférence téléphonique ou par tout autre moyen de télécommunication permettant à différentes personnes de participer à la même réunion et de communiquer entre eux. Une telle participation est à considérer comme étant égale à une présence physique. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu signé par tous les membres ayant participé à la réunion.

Le Conseil d'administration peut prendre différentes décisions par des résolutions circulaires, si l'approbation est faite par écrit, câble, télégramme, telex, Fax, Email ou tout autre moyen de communication agréé. Une telle décision peut être documentée sur un seul document ou sur plusieurs documents ayant le même contenu signé par tous les membres ayant participé à la réunion.

**Art. 8.** L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. L'administrateur unique ou le cas échéant le conseil d'administration préparera une situation intérimaires des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou en cas d'existence d'un conseil d'administration par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de mai à 15:00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième (10%) du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve constitue moins de dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

## Titre VII. Dissolution, Liquidation

**Art. 16.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

## Titre VIII. Dispositions générales

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2013.
- 2.- La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

### *Souscription et Libération*

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, la comparante, représentée comme ci-avant, déclare qu'elle a souscrit les trois cent dix (310) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions ont été libérées à hauteur de cent pour cent (100%) par paiement en numéraire de sorte que le montant de trente-et-un mille euros (31.000.-EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est estimé à mille deux cent cinquante euros (1.250.-EUR).

### *Décisions de l'actionnaire unique*

L'associée unique, représentée comme ci-avant et représentant l'entière du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et le nombre des commissaires aux comptes à un (1).
2. Sont nommés administrateurs de la Société:
  - Monsieur Victor David CUNHA DOS SANTOS, prénommé, né le 1<sup>er</sup> Juillet 1978 à Coimbra (P) demeurant professionnellement à L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.
  - Monsieur Frédéric J.H.P. TONUS, comptable, né le 21 novembre 1973 à Rocourt, (Belgique), demeurant professionnellement à L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.
  - Monsieur Celso GOMES DOMINGUES, comptable, né le 21 février 1978 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2019.

3. Est nommé commissaire aux comptes:

«TONUS & CUNHA Associés S.à r.l.» ayant son siège social à L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 139.158.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'année 2019.

4. Le siège social de la société est fixé à L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu par nom, prénom état et demeure par le notaire instrumentant celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: V. CUNHA DOS SANTOS, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 09/07/2013. Relation: LAC/2013/31709. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100622/313.

(130121803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

**Immo National S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 4, rue du Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 178.708.

—  
STATUTS

L'an deux mille treize, le cinquième jour du mois de juillet.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1) Monsieur Yves KIRSCH, salarié, né le 26 septembre 1971 à Luxembourg, demeurant à L-4430 Belvaux, 20A, rue G.-D. Charlotte;

2) Monsieur Nicolas Mario FELTEN, salarié, né le 14 février 1961 à Luxembourg, demeurant à L-5561 Remich, 17, Rue des Prés;

3) Madame Jacqueline GIBERYEN, retraitée, née le 2 avril 1947 à Luxembourg, demeurant à L-4430 Belvaux, 20A, rue G.-D. Charlotte.

Lesquels comparants ont déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de "IMMO NATIONAL S.à r.l."

**Art. 3.** Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg de l'accord des associés.

**Art. 4. (objet social).** La Société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière comportant l'acquisition, la vente et la location de tous biens mobiliers et immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Elle peut à cet effet affecter ses immeubles en hypothèque, contracter des prêts et ouvertures de crédit ainsi que mettre à disposition et consentir des sûretés et se porter caution.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Des transferts de parts sociales inter vivos à des non-associés ne peuvent se faire que moyennant l'agrément des associés représentant au moins 75 % du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non. Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée indéterminée et peuvent à tout moment être révoqués.

Les pouvoirs des gérants seront déterminés dans leur acte de nomination.

**Art. 11.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou par consultation écrite à la diligence de la gérance.

Une décision n'est valablement prise qu'après avoir été adoptée par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social.

Aussi longtemps que la société n'a qu'un seul associé, il exercera tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou par les présents statuts.

Les résolutions prises par l'associé unique seront inscrites sous forme de procès-verbaux.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 13.** Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

**Art. 15.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 16.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions des lois afférentes.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2013.

#### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi établis, les comparants souscrivent l'intégralité du capital comme suit:

1. Yves KIRSCH, prénommé, quarante-cinq . . . . .	45 parts
2. Nicolas Mario FELTEN, prénommé, quarante-cinq . . . . .	45 parts
3.- Jacqueline GIBERYEN, prénommée, dix . . . . .	10 parts
TOTAL: CENT PARTS SOCIALES . . . . .	100 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées

Le notaire instrumentaire constate expressément que dès à présent la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il lui en a été justifié.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Les statuts de la société ayant été arrêtés ainsi, les associés préqualifiés, exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale, ont pris les résolutions suivantes:

- 1) Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée, Monsieur Yves KIRSCH, prénommé.
- 2) Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée,
  - Monsieur Nicolas Mario FELTEN, prénommé,
  - Madame Jacqueline GIBERYEN, prénommée.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature isolée du gérant technique ou bien par la signature conjointe du gérant technique et d'un gérant administratif.

- 3) Le siège social est établi à L-4220 Esch-sur-Alzette, 4, Rue du Luxembourg.

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

#### *Pouvoirs*

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent pouvoir à tous clercs et employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs éventuels des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Yves Kirsch, Nicolas Mario, Jacqueline Giberyen, Paul Bettingen.  
Enregistré à Luxembourg, A.C., le 8 juillet 2013. LAC / 2013 / 31618. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Pour copie conforme - Délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100649/111.

(130121980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

**Kansas City Southern International Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège de direction effectif: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.725.

In the year two thousand thirteen, on the twenty-eighth day of June.

Before US Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

Is held an extraordinary shareholder's general meeting of KANSAS CITY SOUTHERN INTERNATIONAL VENTURES S.A., a corporation incorporated under the laws of the United Mexican States, having its registered office at Mexico City, Federal District, United Mexican States and in the process of obtaining its registration with the Public Registry of Commerce (Registro Publico de Comercio), and having its place of effective management/place of central administration at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under registration with the Luxembourg Trade and Companies Register.

The meeting is opened by Mr. Regis Galiotto, notary's clerk in Luxembourg, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, being in the chair (hereafter the "Chairman").

The Chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Solange Wolter-Schieres, with professional address at 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are recorded in an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been signed "ne varietur" by the proxyholders of the appearing persons and the undersigned notary.

II. As it appears from the said attendance list, all the issued shares, representing the whole share capital of the Company, are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. That the agenda of the meeting (the "Agenda") is the following:

*Agenda*

1 ) Consider waiving the convening notice;

2) Consider the increase of the share capital of the Company by an amount of MXN 1,660,038,600 (one billion six hundred sixty million thirty-eight thousand six hundred Mexican Pesos) by the issuance of 1,660,038,600 (one billion six hundred sixty million thirty-eight thousand six hundred) ordinary nominative shares without face value (the "New Shares"), together with a share premium of MXN 6,640,154,400 (six billion six hundred forty million one hundred fifty-four thousand four hundred Mexican Pesos) (the "Share Premium");

3) Consider the subscription by KANSAS CITY SOUTHERN INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., a corporation (Société anonyme) incorporated under the laws of the United Mexican States, having its registered office at Mexico City, Federal District, United Mexican States and registered with the Public Registry of Commerce (Registro Publico de Comercio) of Mexico City in the electronic commerce file 487071-1 on January 30, 2013, and having its place of effective management/place of central administration at 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 175499 ("KCSII") of the New Shares and the Share Premium and full payment by contribution in kind in the total value of MXN 8,300,193,000 (eight billion three hundred million one hundred ninety-three thousand Mexican Pesos) consisting of 1,000 (one thousand) shares (the "NRC Shares") of NORTH AMERICAN FREIGHT TRANSPORTATION ALLIANCE RAIL CORPORATION, a corporation organized under the laws of the State of Delaware, with its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, United States, registered with the Secretary of State of the State of Delaware, under corporate file number 2691518;

4) Consider the valuation method used for determining the value of the NRC Shares;

5) Consider the amendment of Article 6 of the Company's articles of association to give it the following content:

"Capital stock. The subscribed and paid capital of the Company is set at MXN 1,660,088,600 (one billion six hundred sixty million eighty-eight thousand six hundred Mexican Pesos), and is represented by 1,660,088,600 (one billion six hundred sixty million eighty-eight thousand six hundred) ordinary nominative shares without face value."

6) Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting on basis of the agenda, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital being represented at the present general meeting, the general meeting waives the convening notice, the shareholder(s) considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the Agenda which has/have been communicated to it/them in advance.

*Second resolution*

The general meeting resolves to increase the Company's share capital to the extent of MXN 1,660,038,600 (one billion six hundred sixty million thirty-eight thousand six hundred Mexican Pesos) in order to raise it from its present amount of fifty thousand Mexican Pesos (MXN 50,000) to MXN 1,660,088,600 (one billion six hundred sixty million eighty-eight thousand six hundred Mexican Pesos) by the issue of the New Shares together with the Share Premium.

*Third resolution*

The general meeting resolves to agree to the subscription of the New Shares together with the Share Premium by KCSII.

*Subscription - Payment*

Thereupon, KCSII, here represented by Mr Régis Galiotto, prenamed, by virtue of one of the aforementioned proxies, declares to subscribe to the New Shares together with the Share Premium and have them fully paid up by a contribution in kind consisting of the NRC Shares, which are hereby transferred to and accepted by the Company.

The value of this contribution is declared to be of MXN 8,300,193,000 (eight billion three hundred million one hundred ninety-three thousand Mexican Pesos) based on the book value of the contributed assets. This valuation which is accepted by the Company, is subject to an independent auditor's report, established by ERNST & YOUNG S.A., société anonyme, with registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 47,771, which report concludes as follows:

*Conclusion*

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 1,660,038,600 new ordinary nominative shares without face value to be issued together with total related share premium of MXN 6,640,154,400, hence a total consideration amounting to MXN\$8,300,193,000."

Said report, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned Notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Company and the shareholders, hereby agree to abide by the provisions of applicable law governing the payment of shares through contributions in kind.

*Fourth resolution*

Pursuant to the above share capital increase, the general meeting resolves to amend Article 6 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

"Capital stock. The subscribed and paid capital of the Company is set at MXN 1,660,088,600 (one billion six hundred sixty million eighty-eight thousand six hundred Mexican Pesos), and is represented by 1,660,088,600 (one billion six hundred sixty million eighty-eight thousand six hundred) ordinary nominative shares without face value."

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 8,000.-

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the bureau, they signed together with the notary the present deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de KANSAS CITY SOUTHERN INTERNATIONAL VENTURES S.A., une société dûment constituée selon les lois des Etats Unis du Mexique, ayant son siège social à Mexico, District Fédéral, Etats Unis du Mexique et en cours d'enregistrement auprès du registre public de commerce (Registro Publico de Comercio) de Mexico et ayant son siège de direction effective/d'administration centrale au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'assemblée est ouverte par Monsieur Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, (ci-après le «Président»).

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée nomme comme scrutateur Madame Solange Wolter-Schieres, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président requière et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent est indiqué sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, leurs mandataires et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés resteront également annexées au présent acte après avoir été signées «ne varietur» par les mandataires des comparants et le notaire instrumentaire.

II. Tel qu'il résulte de la liste de présence, toutes les actions émises, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont présentes ou représentées à la présente assemblée, afin que l'assemblée puisse valablement délibérer sur tous les points de l'agenda.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée (l'«Ordre du Jour») est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1) Considérer la renonciation aux formalités de convocation;

2) Considérer l'augmentation du capital social de la Société d'un montant de MXN 1.660.038.600 (un milliard six cent soixante millions trente-huit mille six cents Pesos Mexicains) par l'émission de 1.660.038.600 (un milliard six cent soixante millions trente-huit mille six cents) actions ordinaires nominatives sans valeur nominale (les «Nouvelles Actions»), avec une prime d'émission de MXN 6.640.154.400 (six milliards six cent quarante millions cent cinquante-quatre mille quatre cents Pesos Mexicains) (la «Prime d'Emission»);

3) Considérer la souscription par KANSAS CITY SOUTHERN INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., une société anonyme dûment constituée selon les lois des Etats Unis du Mexique, ayant son siège social à Mexico, District Fédéral, Etats Unis du Mexique et enregistrée auprès du registre public de commerce (Registro Publico de Comercio) de Mexico dans le fichier commercial électronique 487071-1 le 30 janvier 2013 et ayant son siège de direction effective/d'administration centrale au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175499 («KCSII») à toutes les Nouvelles Actions et la Prime d'Emission et le paiement total par un apport en nature d'une valeur totale de MXN 8.300.193.000 (huit milliards trois cent millions cent quatre-vingt-treize mille Pesos Mexicains) consistant en 1.000 (mille) parts (les «Parts de NRC») de NORTH AMERICAN FREIGHT TRANSPORTATION ALLIANCE RAIL CORPORATION, une société établie sous les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware, sous le numéro de dossier 2691518;

4) Considérer la méthode d'évaluation utilisée pour déterminer la valeur des Parts de NRC;

5) Considérer la modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

«Capital-actions. Le capital souscrit et libéré de la Société s'élève à MXN 1.660.088.600 (un milliard six cent soixante millions quatre-vingt-huit mille six cents Pesos Mexicains), et est représenté par 1.660.088.600 (un milliard six cent soixante millions quatre-vingt-huit mille six cents) actions ordinaires nominatives sans valeur nominale.»

6) Divers.

L'assemblée, après avoir délibéré, et sur base de l'Ordre du Jour, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social étant représentée à la présente assemblée, l'assemblée générale renonce aux formalités de convocation, les actionnaires se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une connaissance parfaite de l'Ordre du Jour qui leur a été communiqué en avance.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de MXN 1.660.038.600 (un milliard six cent soixante millions trente-huit mille six cents Pesos Mexicains) afin de l'augmenter de son montant actuel de MXN 50.000 (cinquante mille Pesos Mexicains) à MXN 1.660.088.600 (un milliard six cent soixante millions quatre-vingt-huit mille six cents Pesos Mexicains) par l'émission des Nouvelles Actions avec la Prime d'Emission.

#### Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la souscription des Nouvelles Actions et de la Prime d'Emission par KCSII.

#### Souscription - Paiement

Ainsi, KCSII, ici représentée par Monsieur Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant, déclare souscrire aux Nouvelles Actions ensemble avec la Prime d'Emission et de les libérer en totalité par l'apport en nature des Parts de NRC, qui sont cédées à et acceptées par la Société.

La valeur totale de cet apport qui est déclarée comme étant de MXN 8.300.193.000 (huit milliards trois cent millions cent quatre-vingt-treize mille Pesos Mexicains) et dont l'évaluation est acceptée par la Société et sujette à un rapport de réviseur d'entreprises établi par ERNST & YOUNG S.A., société anonyme, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, dont la conclusion est la suivante:

#### Conclusion

«Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 1,660,038,600 new ordinary nominative shares without face value to be issued together with total related share premium of MXN 6,640,154,400, hence a total consideration amounting to MXN \$8,300,193,000.»

Ce rapport, après avoir été signé et validé par les comparants et le notaire instrumentaire, restera joint au présent acte pour être enregistré par les autorités d'enregistrement.

#### Quatrième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'Article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Capital-actions. Le capital souscrit et libéré de la Société s'élève à MXN 1.660.088.600 (un milliard six cent soixante millions quatre-vingt-huit mille six cents Pesos Mexicains), et est représenté par 1.660.088.600 (un milliard six cent soixante millions quatre-vingt-huit mille six cents) actions ordinaires nominatives sans valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ EUR 8.000,-

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, S. WOLTER-SCHIERES et M. SCHAEFFER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 juillet 2013. Relation: LAC/2013/31568 Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100710/200.

(130122199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

#### **Maglear Limited S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 72.377.

L'an deux mil treize, le cinq juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MAGLEAR LIMITED S.A., établie et ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 72.377.

La Société a été constituée sous la dénomination de ASTEROÏDE HOLDING S.A. suivant acte reçu par Me Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 21 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 6 du 4 janvier 2000. Les statuts ont été modifiés une seule fois depuis, par un acte reçu par Me Jean-Joseph WAGNER de Sanem, en date du 3 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no 701, du 7 mai 2002, page 33.630.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le président nomme secrétaire Madame Gaëlle DI CESARE, employée privée sociétés, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

L'assemblée élit scrutateur Madame Corinne PETIT-PEYRON, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Monsieur le président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de 25.- EUR (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille deux cent cinquante euros (31.250.- EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée, et qu'elle peut décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation spéciale préalable et qu'il a partant pu être fait abstraction de ces formalités.

Ladite liste de présence portant les signatures de tous les actionnaires présents ou représentés, restera annexée à la présente, ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, qui ont été paraphées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) résolution de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation;
- 2) nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs,
- 3) définition des pouvoirs du ou des liquidateurs;
- 4) fixation de la rémunération du ou des liquidateurs;
- 5) divers.

Après délibération les différents points à l'ordre du jour sont mis au vote et par des votes séparés les résolutions qui suivent ont été adoptées à l'unanimité, sans abstentions.

#### *Première résolution*

Il est décidé de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

#### *Deuxième résolution*

Est nommé liquidateur:

Monsieur Gianluca NINNO, employé privé, né le 7 avril 1975 à Policoro (Italie), demeurant professionnellement à L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

L'assemblée générale décide que ledit liquidateur représentera la Société et engagera celle-ci toujours sous sa seule signature.

#### *Troisième résolution*

Les pouvoirs du liquidateur sont définis pour être ceux prévus aux articles 141 et articles suivants de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

#### *Quatrième résolution:*

La rémunération du liquidateur est déterminée à la clôture de la liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill, G. Di Cesare, C. Petit-Peyron et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 juillet 2013. Relation: LAC/2013/31808. Reçu douze euros Eur 12.-

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 17 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100812/64.

(130122165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

---

**Kimmolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 34, avenue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 98.700.

---

L'an deux mille treize, le cinq juillet.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme KIMMOLUX S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 98.700, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 7 janvier 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 264 du 5 mars 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Marius KUGEL, demeurant à F-57100 Thionville-Guentrange, 13, sentier des Amoureux,

qui désigne comme secrétaire Madame Arlette Siebenaler, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Karl LOUARN, demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Transfert du siège social de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-5610 Mondorf-les-Bains, 34, avenue des Bains et modification afférente de l'article 2 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon à L-5610 Mondorf-les-Bains, 34, avenue des Bains de sorte que le premier alinéa de l'article 2 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Mondorf-les-Bains.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. KUGEL, A. SIEBENALER, K. LOUARN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juillet 2013. Relation: LAC/2013/32061. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2013.

Référence de publication: 2013100718/48.

(130122568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

---

**Nephilim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 174.387.

L'an deux mille treize.

Le douze juin.

Pardevant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NEPHILIM S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 174.387,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 décembre 2012, publié au Mémorial C numéro 564 du 07 mars 2013.

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant à Differdange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, demeurant à Herserange (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Claudia ROUCKERT, employée privée, demeurant à Rodange.

Madame la Présidente expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence dûment signée, restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Démission de Monsieur Riccardo RUELLO de son mandat d'administrateur de catégorie A et décharge à lui donner;  
2. Démission des sociétés S.G.A. SERVICES SA et FMS SERVICES SA de leur mandat d'administrateur de catégorie B et décharge à leur donner;

3. Suppression des 2 catégories A et B d'administrateurs;

4. Modification subséquente de l'article 6, alinéa 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sortant peuvent être réélus."

5. Nomination de Monsieur Riccardo RUELLO en qualité d'administrateur unique, né à Genova, le 09 septembre 1977, demeurant au 7, rue du Couvent (Appt B1-Et0), L-1363 Howald.

6. Divers.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Riccardo RUELLO de son mandat d'administrateur de catégorie A.  
Décharge lui est accordé pour l'exercice de son mandat.

*Deuxième résolution*

L'assemblée accepte la démission des sociétés S.G.A. SERVICES SA et FMS SERVICES SA de leur mandat d'administrateur de catégorie B.

Décharge leur est accordé pour l'exercice de leur mandat.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de supprimer les 2 catégories A et B d'administrateurs.

*Quatrième résolution*

Suite à la décision qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6, alinéa 3 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

"Les administrateurs ou l'administrateur unique seront nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sortant peuvent être réélus."

## Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Riccardo RUELLO, né à Genova, le 09 septembre 1977, demeurant au 7, rue du Couvent (Appt B1-Et0), L-1363 Howald, en qualité d'administrateur unique, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente lève la séance.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Rouckert, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 21 juin 2013. Relation: EAC/2013/8037 Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur ff. (signé): M.Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013100841/67.

(130121909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2013.

**Eren Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 169.674.

—  
Extrait des résolutions

Il résulte d'une décision de l'Assemblée Générale, adoptée lors de sa réunion du 18 juin 2013, que:

L'Assemblée Générale décide de procéder au renouvellement des mandats suivants:

- Monsieur Pierre Dagallier, en tant que Membre du Directoire et Président du Directoire;
- Monsieur Alain Robillard, en tant que Membre du Directoire;
- Madame Nathalie Rehm, en tant que Membre du Directoire;
- PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, en tant que Commissaire aux comptes.

Ces mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant à statuer sur l'approbation des comptes 2015 de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le... juillet 2013.

Pour la société EREN PARTICIPATIONS S.A.

Alain Robillard / Pierre Dagallier

Membre du Directoire / Président du Directoire

Référence de publication: 2013097778/21.

(130119010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**GOLDENBURY (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 76.565.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013097891/10.

(130118932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**GTF Technique de Sol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 2, Op Tomm.

R.C.S. Luxembourg B 129.729.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013097904/10.

(130118466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**I. Hypothek Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 53.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 163.212.

En date du 29 juin 2012, TCS II Opportunities Lu S.à r.l. a transféré 166,250 de ses parts sociales à un autre des associés de la Société, TCS II Lu S.à r.l.. Les parts sociales sont réparties à présent de manière suivante:

TCS II Lu S.à r.l.:

2,150,344 parts sociales de classe A

2,256,250 parts sociales de classe B

TCS II Opportunities Lu S.à r.l.:

509,656 parts sociales de classe A

118,750 parts sociales de classe B

I.V.I. Capital GmbH &amp; Co. KG:

140,000 parts sociales de classe A

125,000 parts sociales de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2013.

*Pour la Société*

Pedro Fernandes das Neves

*Gérant*

Référence de publication: 2013097949/24.

(130118596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**HV Freehold S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 1.000.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 172.637.

*Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société*

Il résulte de la décision prise par l'associé unique de la Société en date du 11 juillet 2013 qu'a été acceptée:

- la démission de M. Renaud Labye en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;

- la démission de M. Cliff Langford en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;

- la démission de Mme. Habiba Boughaba en tant que gérant de la Société avec effet au 12 juillet 2013;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2013.

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2013097948/17.

(130118741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.

**Iumi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1409 Luxembourg, 22, rue Edmond Dune.

R.C.S. Luxembourg B 142.266.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013097987/11.

(130119269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2013.